



Avis révisé de demande de confidentialité

Le 3 janvier 2024

Réf 2024-H-103

Révision 1

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce que, conformément à l'article 12 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, BWXT Nuclear Energy Canada Inc. (BWXT NEC) a demandé que les renseignements associés à la question à l'étude suivante demeurent confidentiels :

Garantie financière des installations de BWXT NEC de Toronto et Peterborough

Cet avis révisé a pour but d'annoncer la prolongation du délai d'objection à la demande de confidentialité. Les objections peuvent maintenant être soumises au plus tard le 10 janvier 2024.

Les éléments précisés dans cette demande comprennent :

1. Plan de déclassement préliminaire pour les installations de BWXT NEC de Toronto et Peterborough 2023

Cette question sera soumise à la Commission pour examen dans le cadre d'une audience par écrit en janvier 2024, afin qu'une décision soit rendue sur la question de la confidentialité avant la tenue de la séance.

Les membres du public ou les intervenants qui aimeraient formuler des objections à la demande de confidentialité sont invités à présenter un mémoire au [Greffé de la Commission](#) dans lequel ils expliquent :

- a. la raison pour laquelle ils croient que le matériel devrait être rendu public
- b. la raison pour laquelle l'accès au matériel non confidentiel proposé est insuffisant
- c. le cas échéant, les renseignements précis qui devraient être mis à la disposition du public, et pourquoi

Les objections à la demande de confidentialité doivent être déposées auprès du Greffé de la Commission au plus tard le **10 janvier 2024**.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca